

**Note sur l'évolution des prix du gasoil et de l'essence sur  
les marchés internationaux et leur répercussion sur les  
prix de vente à la pompe au marché national.  
(Période du 1<sup>er</sup> mars au 16 mars 2026)**

## **I. Contexte Général**

Dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, les marchés énergétiques connaissent une hausse rapide des prix du pétrole brut et des produits raffinés, dans un environnement caractérisé par une volatilité accrue et des incertitudes pesant sur les conditions d'approvisionnement.

En tant qu'économie importatrice de produits pétroliers, le Maroc est particulièrement exposé à ces évolutions, notamment pour le gasoil et l'essence, dont les fluctuations internationales influencent directement les conditions d'approvisionnement et la formation des prix au niveau national.

Dans ce cadre, le Conseil de la concurrence, conformément à ses missions de veille et de suivi du bon fonctionnement concurrentiel des marchés, a mené des auditions auprès des principaux acteurs du marché de la distribution de gasoil et d'essence, afin d'examiner la cohérence et le niveau de corrélation entre les variations des cotations internationales sur la période s'étalant du 1<sup>er</sup> au 16 mars 2026 et leur répercussion sur les coûts d'achat et les prix de vente appliqués au niveau national.

La présente note a, dès lors, pour objet d'analyser l'évolution des prix des produits raffinés au niveau international sur cette période, ainsi que leur transmission aux prix à la pompe à partir du 16 mars. Cette analyse sera complétée dans le cadre du suivi mensuel du marché, intégrant l'examen des cotations, des coûts d'achat, des prix de vente et des marges brutes.

## II. Analyse de la corrélation entre la variation des prix internationaux du gasoil et de l'essence raffinés et leurs prix de vente à la pompe au Maroc

Préalablement à l'analyse des variations des cotations CIF du gasoil et de l'essence, ainsi que des prix de vente à la pompe au niveau national, il convient de préciser que les cotations retenues dans la présente analyse correspondent aux prix des produits raffinés observés sur le marché du Nord-Ouest européen (NWE), établis sur la base des transactions réalisées dans la zone Amsterdam–Rotterdam–Anvers (ARA).

Ces cotations constituent une référence essentielle pour la formation des prix d'approvisionnement des opérateurs marocains, dont les achats sont majoritairement réalisés dans le cadre de contrats indexés sur ces marchés.

**Tableau n° 1 :** Variation des cotations CIF et des prix de vente à la pompe du gasoil et d'essence au niveau national entre le 1<sup>er</sup> mars et le 16 mars 2026.

| Variation                               | Gasoil        |                                | Essence       |                                |
|-----------------------------------------|---------------|--------------------------------|---------------|--------------------------------|
|                                         | Cotations CIF | Prix de Vente à la pompe (TTC) | Cotations CIF | Prix de Vente à la pompe (TTC) |
|                                         | En DH/L       | En DH/L                        | En DH/L       | En DH/L                        |
| Du 1 <sup>er</sup> mars au 16 mars 2026 | <b>+2,92</b>  | <b>+2,03</b>                   | <b>+1,26</b>  | <b>+1,43</b>                   |

**Source :** Etablis sur la base des données fournies par le ministère de la Transition Énergétique et de Développement Durable.

La comparaison des variations des cotations CIF du gasoil et de l'essence raffinés avec celles des prix de vente à la pompe fait ressortir des écarts significatifs sur la période allant du 1<sup>er</sup> au 16 mars 2026, dans ce contexte marqué par une hausse soutenue des cotations internationales.

S'agissant du gasoil, la hausse des cotations internationales s'élève à +2,92 DH/L, tandis que les prix de vente à la pompe enregistrent une augmentation de +2,03 DH/L. Ces évolutions traduisent une répercussion partielle de la hausse des cotations sur les prix de vente appliqués au niveau national à partir du 16 mars, avec un écart de -0,89 DH/L, correspondant à un taux de répercussion estimé à 69,5%.

Concernant l'essence, les cotations internationales enregistrent une hausse de +1,26 DH/L, tandis que les prix de vente à la pompe progressent de +1,43 DH/L. Il en résulte un écart de +0,17 DH/L.

Dans l'ensemble, les évolutions observées sur la période analysée font apparaître des écarts de transmission relativement différenciés d'un opérateur à un autre, traduisant une hétérogénéité dans les ajustements des prix de vente à la pompe au regard des variations des cotations internationales.

Par ailleurs, et bien que la hausse moyenne des prix de vente à la pompe à partir du 16 mars s'établisse à environ +2 DH/L pour le gasoil et à près de +1,4 DH/L pour l'essence, il ressort de l'examen des données fournies par les opérateurs auditionnés et leurs déclarations lors des réunions tenues à cet effet, que les prix de cession appliqués par les opérateurs aux gérants de stations-service ont été différenciés avec des écarts qui s'élèvent à près de 0,20 DH/L pour le gasoil, soit près de 10% de la hausse moyenne constatée.

Enfin, s'agissant du calendrier d'ajustement des prix le 1<sup>er</sup> et le 16 de chaque mois, il ressort des déclarations des opérateurs auditionnés que cette périodicité, est une pratique héritée de l'ancienne réglementation avant la libéralisation des prix du gasoil et de l'essence, et qui a continué à être appliquée par les opérateurs du secteur. Cette périodicité est basée sur la même formule de pricing retenue lors de la période de réglementation des prix, largement indexée sur la moyenne arithmétique des cotations internationales relevées la quinzaine précédente.

Cette organisation, tout en contribuant à une certaine stabilité de l'approvisionnement, à un lissage des effets des variations de prix sur la quinzaine et à une meilleure prévisibilité pour les opérateurs comme pour le marché, peut également s'accompagner de dynamiques d'ajustement des prix présentant des similitudes entre opérateurs du secteur. Dans cette perspective, le Conseil entend poursuivre ses échanges avec les opérateurs du secteur afin d'examiner et d'explorer la possibilité de faire évoluer cette pratique du marché, de manière à renforcer la dynamique concurrentielle, sans compromettre les impératifs liés à la sécurité d'approvisionnement, à la stabilité du marché et à la visibilité nécessaire aux acteurs économiques.

Par ailleurs, l'analyse des données communiquées, ainsi que des déclarations recueillies auprès des opérateurs et des représentants des gérants de stations-service, suggère que les révisions de prix ne s'opèrent pas de manière strictement synchronisée au niveau des stations-service, qu'elles soient gérées en propre ou exploitées par des opérateurs indépendants.

Dans ce contexte, et en dépit des décalages pouvant exister en amont dans le calendrier ou l'ampleur des ajustements des prix de cession pratiqués par les distributeurs de gros, il est observé qu'au niveau du détail, les stations-service tendent à ajuster leurs prix en référence à ceux pratiqués dans leur environnement immédiat. Cette dynamique d'adaptation, liée à la nature essentiellement locale de la concurrence sur le marché de la distribution des carburants au détail et le caractère homogène des produits concernés, concourt à une forme de rapprochement des prix à l'échelle locale.

## Conclusion

Malgré la hausse soutenue des cotations internationales du gasoil et de l'essence raffinés au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> mars au 16 mars 2026, la transmission de ces évolutions aux prix à la pompe au Maroc apparaît différenciée selon les produits. Pour le gasoil, l'augmentation enregistrée au niveau des cotations internationales n'a pas été complètement répercutée sur les prix de vente, avec une différence significative s'établissant à -0,89 DH/L, tandis que pour l'essence, ladite transmission a été supérieure à l'augmentation enregistrée au niveau international (+0,17 DH/L).

Par ailleurs, les prix de cession appliqués par les opérateurs aux gérants de stations-service ont été différenciés avec des écarts qui s'élèvent à près de 0,20 DH/L pour le gasoil, soit près de 10% de la hausse moyenne constatée. Ceci dit, et malgré ces légers décalages en amont, les conditions de concurrence locale induisent des comportements d'alignement des prix au niveau de la vente au détail.

Enfin et concernant le calendrier d'ajustement des prix par quinzaine, le Conseil a engagé des échanges avec les acteurs du secteur afin d'examiner et d'explorer la possibilité de faire évoluer cette pratique du marché en vue d'améliorer son fonctionnement concurrentiel du marché, tout en préservant ses équilibres.